

SEUL LE TEXTE PRONONCÉ FAIT FOI

Déclaration de Mme Hala Al Karib Débat ouvert du Conseil de sécurité de l'ONU « Femmes, Paix, Sécurité » Le 25 octobre 2023

M. le Président, Excellences, cher(e)s collègues de la société civile,

Je vous remercie de me donner la parole aujourd'hui. Je m'appelle Hala Al Karib, je suis la directrice régionale du réseau *Strategic Initiative for Women in the Horn of Africa (SIHA)*, composé d'une centaine d'organisations féminines régionales. Le débat d'aujourd'hui sur l'agenda « femmes, paix et sécurité » est en outre l'occasion de réfléchir à l'importance de ce programme et pourquoi les droits des femmes doivent être au cœur de la résolution de tout conflit ou de toute crise. Malheureusement, mon pays, le Soudan, est un exemple concret de cet échec.

Le conflit actuel au Soudan survient après des décennies de violence contre la population civile, une violence qui a pleinement touché le quotidien des femmes. Durant ce temps, des atrocités de masse, y compris des violences sexuelles, viols, et autres types de violence basée sur le genre, ont été commises contre mon peuple. Ces atrocités ont eu lieu sous le gouvernement de l'ancien président Omar al-Bashir, qui a instauré un régime militaire mené par les Forces armées soudanaises (SAF) et des groupes paramilitaires tels que les Janjawid au Darfour, devenus par la suite les Forces de soutien rapide (FSR).

Les manifestations massives menées par les femmes et la jeunesse qui ont commencé en décembre 2018 et ont engendré la chute d'al-Bashir sont, en partie, une réponse directe à la façon dont le corps et la voix des femmes ont été systématiquement attaqués pendant plus de 30 ans. En 2019, la militante soudanaise Alaa Salah était parmi de nombreuses voix appelant à la liberté, la paix et la justice lors de son intervention auprès de ce conseil. Al-Bashir fut évincé par ce mouvement féminin. La période de transition entre août 2019 et octobre 2021 a bénéficié d'un soutien populaire en faveur d'une gouvernance civile inclusive, d'une attention accrue aux droits des femmes et d'un espace pour la société civile féminine, de l'adoption d'un plan d'action national sur le programme Femmes, paix et sécurité et d'un soutien en faveur d'une éventuelle ratification de la CEDAW.

Cependant cette transition était de courte durée et n'a rien changé. La violence contre la population civile a continué au Darfour et à travers le pays contre les femmes et les jeunes militants. Les autorités de transition n'ont pas su répondre à la violence systémique, aux discriminations contre les femmes, et à l'impunité qui règne au Soudan. Certains responsables ont même été nommés représentants du gouvernement. La prise de pouvoir militaire qui s'en est suivie montre qu'il ne suffit pas d'accorder des paroles en l'air au programme Femmes, paix et sécurité, sans mettre en avant les droits des femmes et leur participation significative aux processus de paix et politiques, pour surmonter les normes patriarcales répressives.

La guerre a de nouveau éclaté en avril, atteignant cette fois Khartoum. La nature genrée du conflit est devenue apparente quelques heures seulement après le début des combats. Le premier cas de viol collectif a été signalé le 15 avril à midi, au domicile d'une femme à Khartoum. Alertés par ses cris, les voisins ont commencé à se rassembler et les auteurs, identifiés comme étant des soldats des Forces de soutien rapide, ont rapidement pris la fuite. Le même jour, deux autres femmes ont été violées collectivement à l'intérieur de leurs maisons dans la même région. À partir de ce jour, les rapports de violence sexuelle et d'enlèvement ont inondé les organisations de défense des droits humains ainsi que les organisations féminines. Les femmes ont été victimes d'atrocités, de tortures et de trafics de la part des Forces de soutien rapide dans l'agglomération de Khartoum et à Nyala, au Darfour du Sud. La brutalité des Forces de soutien rapide a été mise en évidence dans la ville d'El Geneina, au Darfour occidental, où elles ont violé des femmes massalites et d'autres tribus africaines indigènes devant leurs

familles, qu'elles ont ensuite tuées. Plus de 4 millions de femmes et de jeunes filles sont aujourd'hui exposées à des violences sexuelles au Soudan et d'innombrables autres ont été massacrées.

Les Forces armées soudanaises et les Forces de soutien rapide ont toutes deux commis de graves violations du droit international relatif aux droits humains et du droit international humanitaire. Tout en appelant les deux parties à mettre fin à ces actes, les experts de l'ONU ont exprimé leur inquiétude face aux rapports constants faisant état de violations généralisées de la part des Forces de soutien rapide, notamment en ce qui concerne les disparitions forcées, les agressions sexuelles, l'exploitation et l'esclavage, le travail forcé et la détention dans des conditions inhumaines ou dégradantes de femmes et de jeunes filles. La peur de la stigmatisation et des représailles fait que nous ne connaissons même pas l'ampleur réelle des violations. Ce type d'attaques généralisées et motivées par des considérations ethniques, y compris la violence sexuelle, pourrait constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. À mon avis, les attaques ciblées contre des communautés spécifiques à El Geneina représentent également un risque sérieux de génocide.

La vie après avoir subi des violences et des tortures aux mains des Forces de soutien rapide est insupportable - un certain nombre de ces femmes et de ces filles se sont suicidées. En outre, l'accès des femmes aux soins de santé, en particulier aux soins de santé sexuelle et reproductive, est limité, en partie à cause du manque de personnel médical qualifié et des attaques et occupations d'hôpitaux.

Cette guerre a également fait perdre à des millions de femmes leurs moyens de subsistance et leurs économies, limitant l'accès à la nourriture et aux soins de santé essentiels. Les femmes et les enfants constituent également la majorité des personnes déplacées et ont un besoin urgent d'aide humanitaire. Pourtant, le manque de subventions et le refus d'accès à l'aide humanitaire et les obstacles sécuritaires et administratifs imposés par les forces armées soudanaises posent de sérieux problèmes pour atteindre ceux qui en ont besoin. En outre, l'acheminement d'aide tient rarement compte du point de vue des femmes, malgré le rôle prépondérant qu'elles jouent dans la réponse humanitaire.

La souffrance des femmes au Soudan reflète la souffrance des femmes dans toute l'Afrique – nous sommes traitées comme des dommages collatéraux, plutôt que comme des agents de notre propre vie. Le principe fondamental de l'agenda Femmes, paix, sécurité est que le fait de reléguer les femmes - et leurs droits - en marge du processus décisionnel ne fait qu'accentuer l'exclusion des femmes et prolonger la violence. Cela doit changer maintenant.

J'appelle donc instamment le Conseil de sécurité et ses membres à prendre les mesures suivantes :

- Exiger une cessation immédiate des hostilités et l'adoption d'un cessez-le-feu global au Soudan qui mette fin à toutes les violences visant les civils, garantisse le passage en toute sécurité des civils et mette un terme à la destruction des infrastructures civiles essentielles.
- Réaffirmer que la participation pleine, égale, significative et sûre des femmes soudanaises et de la société civile est essentielle à tout effort de désescalade ou de construction d'une paix future, et que tous les efforts doivent être centrés sur le respect des droits humains. Nous réitérons notre demande d'une représentation significative des femmes, y compris des mouvements féministes, à hauteur de 50 %, à tous les niveaux, du début à la fin. Nous demandons en outre aux Nations unies de garantir une représentation égale et directe des femmes dans tous les processus de paix qu'elles soutiennent.
- Appeler toutes les parties à garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave, conformément au droit international. Financer d'urgence le plan de réponse humanitaire et le plan régional de réponse aux réfugiés. Orienter davantage de ressources vers la société civile locale, y compris les groupes de femmes.
- Faire en sorte que les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité répondent de leurs actes en demandant et/ou en lançant des enquêtes indépendantes et impartiales fondées sur le principe de la compétence universelle. Tenir toutes les parties responsables de tout acte de violence sexuelle et renforcer le régime de sanctions existant afin d'inclure la violence sexuelle et sexiste en tant que critère de désignation à part entière.

- Mettre à jour et renforcer le mandat de la Mission intégrée des Nations unies pour l'assistance à la transition au Soudan (UNITAMS) afin que la mission soit chargée de prendre toutes les mesures possibles pour soutenir la protection des civils et des droits humains, de maintenir toutes les dispositions existantes relatives à l'agenda Femmes, paix et sécurité et de consulter de manière significative la société civile.
- Condamner toute menace ou attaque à l'encontre des femmes défenseuses des droits humains et des militants pour la paix, et lever toute restriction à l'espace civique ou à leur droit de poursuivre leur travail essentiel.

Excellences,

Le conflit actuel au Soudan est le résultat de l'échec de la défense des droits des femmes et de la participation des femmes à la construction de l'avenir de mon pays. J'exhorte la communauté internationale à ne pas répéter cette erreur dans d'autres crises, où vous avez le pouvoir de faire les choses différemment. Soutenez les femmes courageuses qui défendent les droits humains dans les crises du monde entier et montrez-leur que vous ne les abandonnez pas. Montrez votre solidarité avec les femmes palestiniennes, qui subissent l'occupation la plus longue du monde et, aujourd'hui, une crise qui s'aggrave à Gaza, et soutenez leurs appels en faveur d'un cessez-le-feu immédiat. Soutenez les appels des femmes afghanes à tenir les talibans responsables de l'apartheid sexiste. Montrez aux femmes d'Éthiopie, du Myanmar, de Somalie, du Soudan du sud, de Syrie, d'Ukraine, du Yémen et de tant d'autres conflits dans le monde que leurs droits ne sont pas superflus. Et exigez des Nations unies qu'elles adoptent une position de principe en veillant à ce que les droits des femmes et la participation pleine, égale et significative des femmes soient toujours un élément fondamental de tout processus de paix qu'elles soutiennent. Défendre le principe central de l'agenda Femmes, paix et sécurité, à savoir qu'il ne peut y avoir de paix sans protection des droits des femmes.

Je vous remercie.